

# Note de conjoncture

> L'analyse économique de FranceAgriMer



• Avril 2017

## Marchés à la production vrac 2016-17

2016/17	Volumés cumulés pour la campagne		
	en 1000 hl	Rouges	Rosés
Total Vins de France (SIG)	699 (-15 %)	187 (-0%)	587 (-16%)
Vins de France (SIG) de cépages	252 (-24 %)	52 (-1 %)	367 (-12 %)
Total IGP	3 031 (-14 %)	1 702 (-9 %)	1 376 (-14 %)
IGP de cépages	2 481 (-9 %)	945 (-16 %)	1 164 (-16%)
AOC	↘	↗	↘

2016/17	Prix moyens pour la campagne		
	en €/hl	Rouges	Rosés
Total Vins de France (SIG)	70,04 (-9 %)	74,03 (-5 %)	79,60 (-8 %)
Vins de France (SIG) de cépages	79,46 (-5 %)	79,69 (-4 %)	88,58 (-5 %)
Total IGP	86,89 (-4 %)	83,70 (-7 %)	100,37 (-6 %)
IGP de cépages	89,08 (-4 %)	83,56 (-6 %)	103,06 (-5 %)
AOC	↗	↗	↗

(\*) Évolutions par rapport à 35 semaines de campagne 2015/16 pour les IGP et VSIG, 30 semaines pour les AOC.

## Marchés à la production

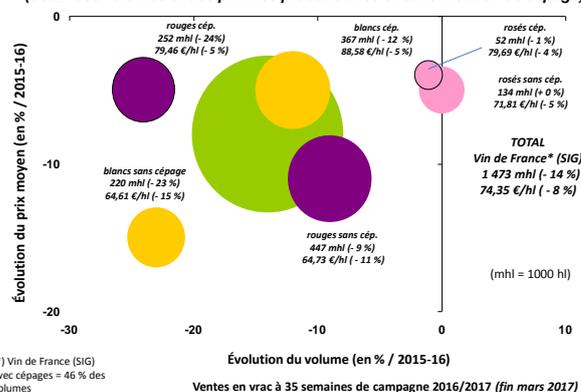
D'après les données des contrats d'achat à fin mars 2017, les transactions en vrac de vins de France SIG et de vins IGP reculent pour l'ensemble des couleurs par rapport à la campagne 2015-2016. Toutes couleurs confondues, les volumes de ventes sont légèrement inférieurs à la campagne précédente en vins AOC avec une hausse des ventes en rosés et une baisse en blancs et rouges.

Les prix moyens sont en baisse pour les vins de France SIG et les IGP pour l'ensemble des couleurs. A l'inverse, les prix des vins AOC sont en progression par rapport à la campagne précédente.

## Marché Vins de France (SIG)

Sur la lancée du début de campagne, le cumul des ventes à ce stade de l'activité, reste encore globalement bien inférieur à celui de la campagne précédente, malgré un léger rattrapage ces dernières semaines, sur l'ensemble des couleurs. En cumul, sur les huit premiers mois de la campagne, les échanges de Vins de France (SIG) s'élèvent à 1,4 million d'hectolitres, soit une baisse de 14 % par rapport à 2015-2016.

Transactions vrac Vin de France (SIG) en 2016-2017 (détail des volumes et des prix des produits avec et sans mention de cépage)



(\*) Vin de France (SIG) avec cépages = 46 % des volumes

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

54 % des ventes concernent des vins vendus sans mention de cépage ce qui représentent 802 milliers d'hl (soit -12 % par rapport à la campagne précédente)

réparties en 447 milliers d'hl de rouges (-9 %), 220 milliers d'hl de blancs (-23 %) et 134 milliers d'hl de rosés (+0 %).

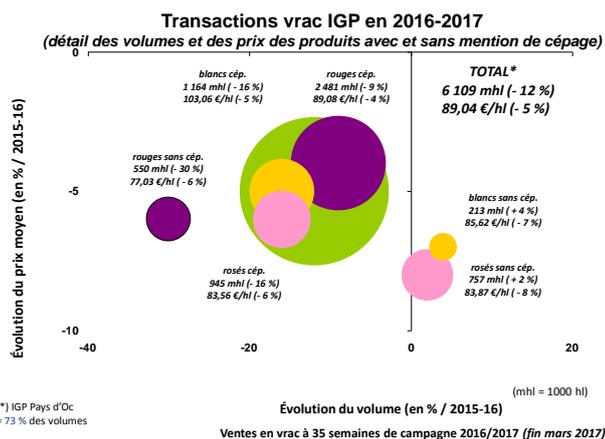
Les ventes de Vins de France (SIG) mentionnant un cépage représentent 46 % des transactions, soit un volume cumulé de 672 milliers d'hl (-16 % par rapport à 2015-2016), dont 252 milliers d'hl de rouges (-24 %), 367 milliers d'hl de blancs (-12 %) et 52 milliers d'hl de rosés (-1 %).

Les prix sont globalement en baisse pour les vins de France (SIG) avec mention de cépage par rapport à la campagne 2015-2016 avec des prix inférieurs de 5 % en rouges (79,46 €/hl), de 4 % pour les rosés (79,69 €/hl) et de 5 % pour les blancs (88,58 €/hl).

Pour les vins sans mention de cépage, les cours sont en baisse de 15 % pour les blancs à 64,61 €/hl, de 5 % pour les rosés à 71,81 €/hl et de 11 % pour les rouges à 64,73 €/hl.

### Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP)

Les transactions en vins IGP sont de 12 % inférieures à celles de la campagne précédente à 6,1 millions d'hl.



Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

75 % des échanges concernent les vins vendus avec une mention de cépage, soit 4,6 millions d'hl (-13 % par rapport à 2015-2016) répartis en 2,5 millions d'hl de rouges (-9 %), 1,2 million d'hl de blancs (-16 %) et 945 milliers d'hl de rosés (-16 %).

Les ventes de vins ne mentionnant pas de cépage (25 % des transactions) enregistrent quant à elles un cumul de 1,5 million d'hl (-12 %), dont 550 milliers d'hl de rouges (-30 %), 757 milliers d'hl de rosés (+2 %) et 213 milliers d'hl de blancs (+4 %). On note une légère progression en blanc et en rosé et une nette diminution en rouge vraisemblablement liée à une activité plus réduite sur ce segment du marché.

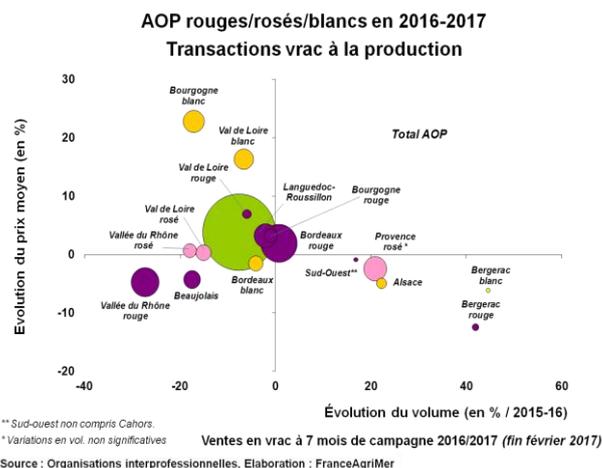
Les cours des IGP avec mention de cépage s'établissent à 89,08 €/hl (-4 %) pour les rouges, à 83,56 €/hl pour les rosés (-6 %) et à 103,06 €/hl (-5 %) pour les blancs.

Pour les vins IGP sans mention de cépage, le prix des transactions est de 77,03 €/hl en rouges (-6 %), il est de 83,87 €/hl en rosés (-8 %) et de 85,62 €/hl en blancs (-7 %).

### Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP)

A 7 mois de la campagne en cours, les transactions en vins rosés sont en augmentation du fait d'une accélération des ventes dans les principales régions productrices. Les appellations en blancs sont en légère baisse en termes de ventes. Les ventes de vins rouges sont en retrait du fait de la baisse dans toutes les régions productrices et particulièrement dans la région de la Vallée du Rhône.

Les transactions se font sur des bases de prix en hausse pour toutes les couleurs avec notamment une forte augmentation en Bourgogne et en Val de Loire blanc.



### Sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs (en milliers d'hl) en 2016/2017

AOC/AOP	16 834
IGP	5 536
VSIG et autres	4 001
<b>Total</b>	<b>26 371</b>

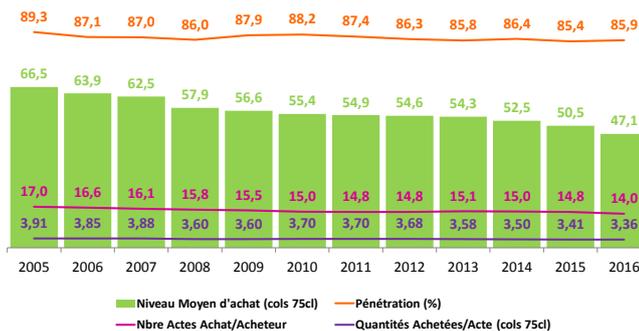
Sorties de chais à 6 mois de campagne 2016-2017 (fin janvier 2017) source DGDDI

### Consommation

#### Achats de vins tranquilles pour la consommation à domicile en 2016 (Source Kantar)

D'après les données annuelles du panel de consommateurs Kantar, 85,9 % des ménages français ont acheté du vin tranquille pour leur consommation à domicile en 2016, soit environ 23,8 millions de ménages acheteurs sur la période et un taux de pénétration stable par rapport à 2015 (+0,5 %) et à la moyenne 2011/2015 (-0,5 %).

### Vin tranquille : évolution des achats des ménages

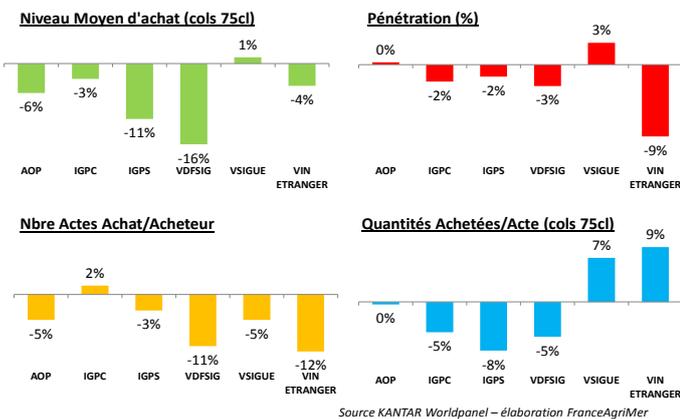


(source Kantar – élaboration FranceAgriMer)

La fréquence d'achat du vin tranquille recule à 14 actes d'achats/an (-5,1 % vs 2015 et -5,9 % vs 2011/15) et le panier moyen à 3,4 cols/acte d'achat (-1,6 % vs 2015 et de 6,2 % vs 2011/15).

Ces variations entraînent une baisse mécanique du niveau moyen d'achat de 6,6 % vs 2015 et de 11,7 % vs 2011/15, à 47,1 cols/an.

### Evolution des indicateurs d'achats par catégorie de vin tranquille 2016 (vs 2015)



Source KANTAR Worldpanel – élaboration FranceAgriMer

En termes de catégories, seuls les vins sans IG en provenance de l'Union européenne recrutent de nouveaux acheteurs en 2016 (+3 % vs 2015 et +12 % vs 2011/15). Ces nouveaux acheteurs proviennent de toutes les tranches de population, des moins de 35 ans aux seniors.

Sur cet indicateur, les vins étrangers enregistrent leur taux de pénétration le plus bas des 5 dernières années (7,7 % soit -8,3 % vs 2015). En revanche, cette catégorie de vin tranquille recrute chez les moins de 35 ans (+9,4 % vs 2015).

Les quantités achetées à l'acte augmentent pour deux catégories : les VSIG UE (+7 % vs 2015 et +11 % vs 2011/15) à 3,65 cols/acte d'achat et les vins étrangers (+8,6 % vs 2015 et +6,9 % vs 2011/15) à 2,25 cols/acte d'achat.

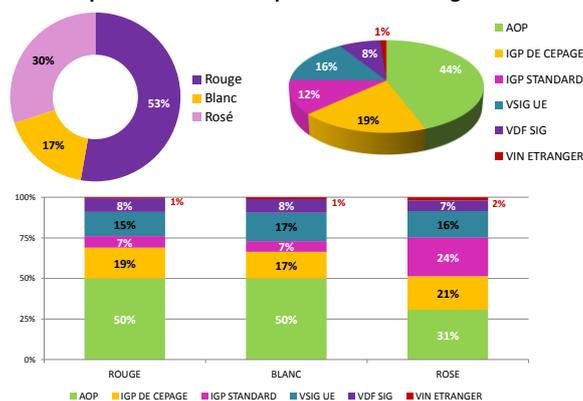
Le nombre d'actes d'achats par acheteur ne progresse quant à lui que pour les IGP de cépages (+2 % vs 2015 et +2,4 % vs 2011/15) à 5,31 actes d'achats/an.

Au final, comme en 2015, seule la catégorie des VSIG UE progresse en termes de niveau moyen d'achat, de l'ordre de +1,2 % vs 2015 et de +12,7 % vs 2011/15 à 19,01 cols.

S'agissant du prix moyen d'achat, il augmente pour sa part de 2,4 % vs 2015 et de 7,6 % vs 2011/15 à 2,70 €/col.

Les vins rouges restent prédominants dans les achats des ménages (53 % de PDM volume), devant les rosés (30 %) et les blancs (17 %). On observe néanmoins une perte d'acheteurs en vins rosés (-4,9 % vs 2015 et -4,7 % vs 2011/15).

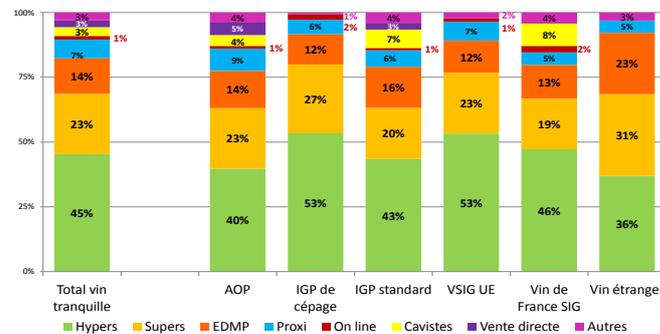
### Achats de vin tranquille en 2016 Répartition en volume par couleurs & catégories



(source Kantar – élaboration FranceAgriMer)

Les IGP standard et les vins de France SIG perdent chacun un point de part de marché volume au profit des VSIG UE qui pèsent désormais pour 16 % dans les achats de vin tranquille des ménages pour leur consommation à domicile.

### Poids des circuits dans les achats de vin tranquille en 2016 (en volume)



(source Kantar – élaboration FranceAgriMer)

En termes de circuits, les ménages continuent à privilégier les magasins de la grande distribution pour leurs achats de vin tranquille.

Toutes catégories de vins tranquilles confondues, les hypermarchés pèsent pour 45 % en volume dans les achats, suivis des supermarchés (23 %), des EDMP – anciennement Hard Discount – (14 %), des magasins de proximité (7%), des cavistes (3 %), de la vente directe (3%) puis des achats en ligne (1 %).

Plus en détail, les hypermarchés pèsent jusqu'à 53 % en volume dans les achats d'IGP de cépage et de VSIG UE, les supermarchés jusqu'à 31 % dans les achats de vin étranger et les EDMP jusqu'à 23 % dans les achats de vins étrangers.

Le poids maximal des magasins de proximité (9 %) se

rapporte aux achats d'AOP, celui des cavistes (8 %) concerne les vins de France sans IG, et la vente directe pèse jusqu'à 5 % dans les achats d'AOP.

Toujours en tête des différents indicateurs d'achats du vin tranquille, les seniors sont cependant un peu moins nombreux qu'en 2015 (-0,6 % à 91,3 % de pénétration), et la taille de leur panier diminue (-5,9 % à 3,7 cols/acte) tout comme leur fréquence d'achat (-2,5 % à 19,2 actes d'achats/an). Leur niveau moyen d'achat recule quant à lui de 8,3 % par rapport à 2015, à 70,8 cols/an.

Enfin, le bag in box, toujours en vogue, pèse désormais pour 41 % en volume dans les achats de vin tranquille des ménages, au lieu de 37 % l'an passé. Avec un taux de pénétration de 24,3 %, ce conditionnement recrute 2,2 % d'acheteurs supplémentaires par rapport à 2015.

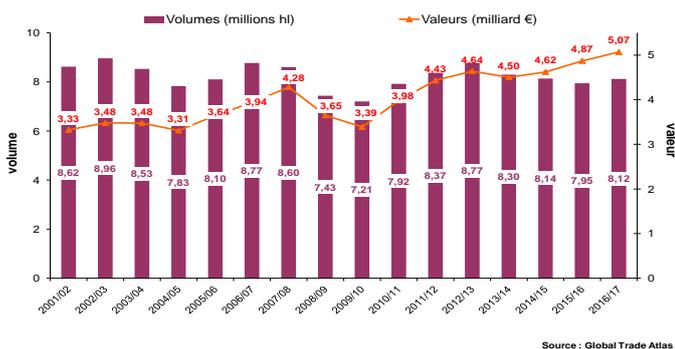
En 2016, si les AOP en bag in box détiennent le plus fort taux de pénétration (13,4 % soit +5,5 % vs 2015), ce sont VSIG UE qui recrutent le plus (+12,9 % d'acheteurs) sur ce segment.

## Commerce extérieur

### Les exportations françaises de vins 7 mois de campagne 2016/2017

En comparaison des 7 premiers mois de la campagne passée, les exportations françaises de vins augmentent légèrement en volume (+2 %) et un peu plus en valeur, (+4 %). Les volumes exportés d'août 2016 à février 2017 atteignent ainsi 8,12 millions d'hectolitres. Le chiffre d'affaires qui dépasse les 5 milliards d'euros est à un niveau record pour la période.

#### Les exportations françaises de vins 7 mois de campagne 2016/2017 (août à février)



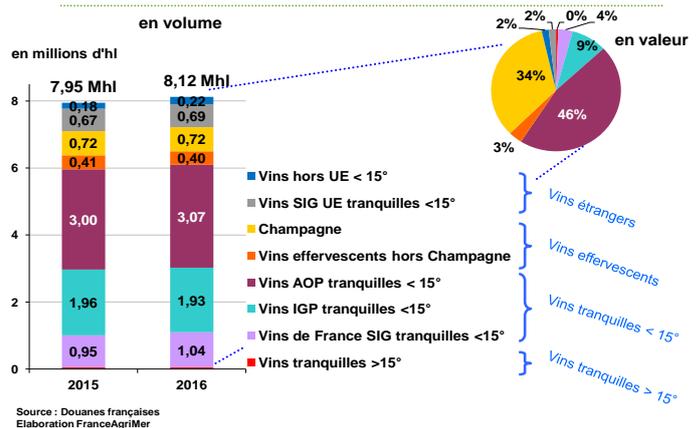
### Les exportations françaises par catégorie

En volume, par rapport à la même période de la campagne précédente, les 7 premiers mois de la campagne 2016/2017 ont été marqués par une forte progression de la catégorie des vins étrangers hors UE réexportés (+21 %). A la différence, les réexportations de vins SIG UE ont stagné.

La catégorie des vins de France SIG est, quant à elle, repartie à la hausse (+9 %), après une campagne 2015/2016 marquée par le recul des exportations.

En revanche, les autres catégories enregistrent une stabilité ou un recul des flux exportés sur août-février 2016/2017 vs août-février 2015/2016. La baisse concerne notamment les vins effervescents que ce soient les Champagne (-1 %), ou les autres vins effervescents (-2 %). Il faut tout de même préciser que cela fait suite à une campagne 2015/2016 marquée par la hausse des exportations françaises de vins effervescents. Les flux de vins IGP exportés ont diminué par rapport aux 7 premiers mois de 2015/2016 (-2 %), tandis que ceux en AOP se sont maintenus (+2 %).

#### Les exportations françaises de vins par catégorie 7 mois de campagne 2016/2017 (août à février)



En valeur, on observe également une progression pour les vins étrangers réexportés : vins SIG UE et vins hors UE avec, respectivement, +13 % et +27 % de chiffre d'affaires à l'export.

Les exportations en valeur de vins tranquilles AOP sont aussi en augmentation (+8 % vs 2015), tout comme les vins de France SIG (+7 %), tandis qu'elles sont stables pour les vins tranquilles IGP (+1 %) et en légère baisse pour les effervescents (-1 %).

Sur août-février 2016/2017, les parts de marché des exportations françaises de vins se répartissent comme suit :

#### Effervescents

- Champagne, 9 % en volume, 34 % en valeur ;
- Autres effervescents, 5 % en volume, 3 % en valeur ;

#### Vins tranquilles < 15°

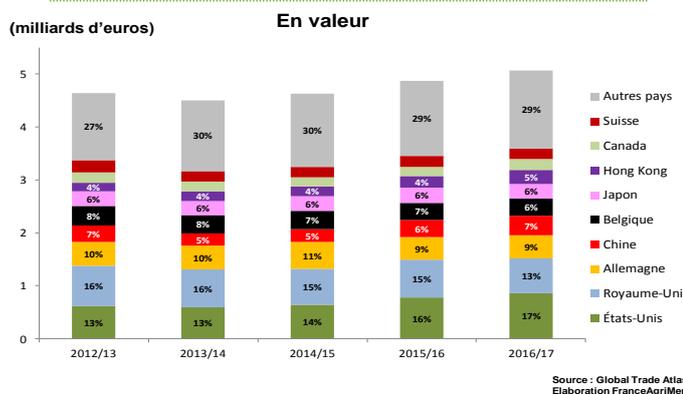
- AOP, 38 % en volume, 46 % en valeur ;
- IGP, 24 % en volume, 9 % en valeur ;
- Vins de France SIG, 13 % en volume, 4 % en valeur ;
- Vins SIG UE, 8 % en volume, 2 % en valeur ;
- Vins hors UE, 3 % en volume, 2 % en valeur.

### Les exportations françaises par destination

Sur les 7 premiers mois de 2016/2017, les exportations françaises de vins vers les pays de l'UE reculent en volumes par rapport à la même période 2015/2016 (-3 %), notamment vers les principales destinations : l'Allemagne (-2 %), le Royaume-Uni (-10 %) et la Belgique (-4 %). A l'inverse, ces dernières progressent nettement vers les pays tiers et, tout particulièrement, vers la Chine (+19 %), les Etats-Unis (+16 %) et le Canada (+7 %).

En valeur, les Etats-Unis (17 % de part de marché) et le Royaume-Uni (13 %) sont les 2 premières destinations des exportations françaises de vin, devant l'Allemagne (9 %) et la Chine (7 %). Dans le cas des Etats-Unis, les vins français sont exportés autour de 9€/litre en février 2017, ce qui est nettement plus élevé que les exportations à destination du marché allemand (2,75€/litre). La valorisation des exportations vers le marché britannique se font à un niveau intermédiaire (6,5 € en février 2017). Cette différence de prix s'explique par la part du vrac qui est bien plus importante dans les exportations vers le marché allemand : 40 % des volumes de vins exportés sur août-février 2016/2017 contre seulement 1 % pour le marché américain et 4 % pour le marché britannique.

### Les exportations françaises de vins par destination 7 mois de campagne 2016/2017 (août à février)



En valeur, les importations françaises, qui atteignent 451 millions d'euros, affichent une hausse significative (+6 % par rapport à août-février 2015/2016).

### Les importations françaises par catégorie

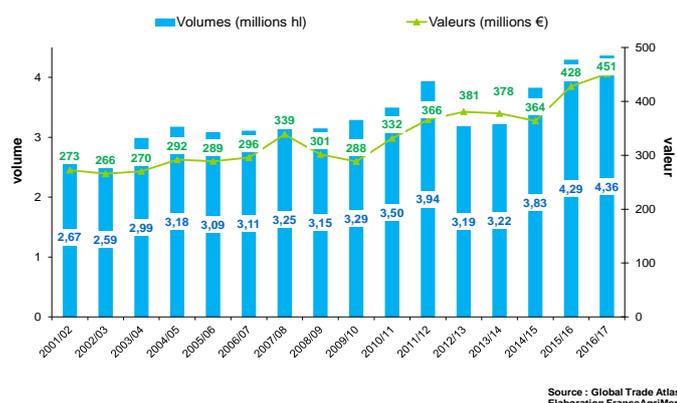
Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vin en vrac (82 % sur août-février 2016/2017). La France est le deuxième plus grand pays importateur de vin en vrac au monde derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni. La majeure partie de ces volumes correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage. Le manque de disponibilité en vin d'entrée de gamme français est en partie à l'origine de ce phénomène. La France a, en effet, de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande en vins SIG à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportations.

### Les importations françaises par provenance

La forte progression des flux en provenance d'Espagne constatée au cours des dernières campagnes marque un coup d'arrêt sur août-février 2016/2017 (-5 % vs août février 2015/2016). Ainsi, la part de marché de l'Espagne dans les importations françaises de vins est de 69 % contre 74 % sur la même période 2015/2016. Les vins en vrac SIG représentent l'essentiel de ces volumes (87 %). Les importations en provenance d'Italie, en revanche, repartent nettement à la hausse : +21 % en volume par rapport à la campagne précédente.

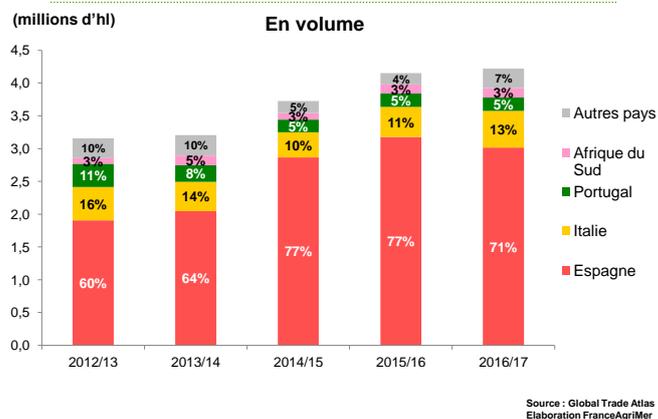
### Les importations françaises de vins 7 mois de campagne 2016/2017

#### Les importations françaises de vins 7 mois de campagne 2016/2017 (août à février)



Pour le cumul des mois d'août à février 2016/2017, les importations françaises de vins ont progressé en comparaison de la même période 2015/2016 (+2 %), cela fait suite à deux années déjà marquées par de fortes hausses des volumes importés (+19 % en 2014/2015 et +12 % en 2015/2016). Ainsi, les importations s'élèvent à 4,36 millions d'hectolitres, un niveau record.

#### Les importations françaises de vins par provenance 7 mois de campagne 2016/2017 (août à février)



Parmi les importations en valeur, le poids de l'Espagne malgré le recul des volumes, se maintient à 32 %. En effet, sur les 7 premiers mois de campagne les importations de vins en provenance d'Espagne se sont un peu mieux valorisées. Le prix moyen des VSIG est en légère hausse et les vins effervescents occupent une place plus importante dans les flux importés d'Espagne.

**A contribué à ce numéro :** Unité Filières Spécialisées / service Marchés et études des filières